



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

Pays d'AIX

FLASH INFO

AFC Pays d'Aix – Flash-Info 2016 n°17- 25 mai 2016

Déjà **125** adhérents ont repris leur adhésion 2016 ! Et vous ?



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AFC Pays d'Aix

- **Dimanche 29 mai Quête pour la Mère et l'Enfant**
- **Dimanche 5 juin Sortie familiale et pique-nique au Tholonet**
- **Vendredi 10 Juin Soirée Théofamille « Quelle éducation religieuse ? »**
- **Jeudi 16 juin Chapelet**

Dimanche 29 mai Quête de l'AFC pour la Mère et l'Enfant au profit de l'Association Magnificat

Nous comptons sur votre générosité et sur votre aide pour que cette quête soit fructueuse. Le montant de cette quête avait été versé l'an dernier à l'Association Mère de Miséricorde, il sera attribué cette année à l'Association Magnificat Accueillir la vie qui accueille chaque année des futures mamans de toute la France, dans sa maison de Ligueil ou dans celle de Laval qui ouvrira incessamment. En attendant qu'une telle maison puisse ouvrir un jour dans notre région, qui sait ? Grâce à vous ? Pour en savoir plus sur Magnificat : <http://www.magnificat.asso.fr/>

Dimanche 5 juin sortie familiale « A la recherche de la vierge du Tholonet »

Nous vous proposons une sortie familiale avec pique-nique et marche à pied pour ceux qui le peuvent. Le but de la promenade est de découvrir dans la colline une petite statue de la Vierge Marie qui a perdu sa main (1).



Programme :

- 12H00** : rendez-vous parking de la piscine Yves Blanc à Aix, avenue des écoles militaires (route Cézanne) co-voiturage possible, prévenir au 06.13.80.24.82
- 12H15** : rendez-vous au Tholonet au parking situé près du jeu de boules à droite de la D17, où il y a possibilité de se garer (camion pizza).
- 12H15 - 13H15** : pique-nique sur la pelouse (de l'autre côté de la D17 face au Parking, 50m après le château, 50 m avant la mairie (ballons pour se retrouver).
- 13H15 - 14H00** : café ou infusion pour digérer
- 14H00** : départ de la balade 200 m plat, puis montée assez prononcée 1,5 km (**pas carrossable** pr poussettes)
- 16H00** : passage devant la chapelle St Joseph (ancien cimetière jésuite) accessible en voiture.
- 16H15** : arrivée devant la statue de Marie (XVIII^e siècle).
- 17H30** : retour au Tholonet.

Prévoir pique-nique, chapeau, eau (surtout pour les marcheurs), bonnes chaussures de marche.

(1) Cette vierge est en bronze, si quelqu'un dispose d'un détecteur de métaux on pourrait peut-être retrouver la main ? Cette promenade nous est proposée par G. Bonnucci.



souhaite une belle
fête des mères à
toutes les mamans



Les Associations Familiales Catholiques sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise.

Renseignements et adhésions :
AFC du Pays d'Aix
7 cours de la Trinité, CS 70782
13625 Aix-en-Provence Cedex 01
aix.afc.contact@gmail.com

Né pas jeter sur la voie publique



Vendredi 10 Juin 20h30 Soirée Théofamille « Quelle éducation religieuse ? »

Quand commencer l'éducation religieuse? Comment? A quel âge proposer la première communion? la profession de foi? la confirmation? Faut-il imposer la messe aux enfants? Comment aider le jeune à arriver à une foi adulte? etc..., Le Père Hervé Chiaverini nous aidera à répondre à ces questions pour la dernière soirée Théofamille de cette année.

A l'église de Venelles à 20h30, parking assuré.

Jeudis 16 juin Chapelet à 20h30 à la Maternité l'Etoile : rejoignez-nous pour prier Marie pour toutes les familles et à toutes vos intentions

Réunion-bilan des chantiers-éducation : Et si vous vous investissiez davantage ?

Samedi 4 juin 12h30-16h, réunion bilan des responsables et animateurs des chantiers Education du Pays d'Aix avec les chantiers du Vaucluse et du Gard à l'école du Petit Castelet (Tarascon). Les membres des chantiers éducation ou ceux qui souhaitent prendre des responsabilités sont les bienvenus. Plus d'infos auprès d'Alice Burdeyron chantiereducation.afcaix@gmail.com ou 0661461376

Café des grands-parents : une émission sur RCF Dialogue (Radio Dialogue) prochainement !



Nous avons été contactés par RCF pour faire une émission sur notre « Café des grands-parents ». Cette émission sera diffusée les **lundi 6 juin à 16h00, mardi 7 juin à 19h45 et dimanche 12 juin à 9h15** sur Radio dialogue fréquence 101.9 à Aix, ou 89.6 à Berre!!!

Les cafés des grands-parents reprendront après les vacances d'été. Si vous êtes intéressés écrivez-nous à chantiereducation.afcaix@gmail.com, vous serez consulté sur les

thèmes d'échange de l'an prochain.

Nous remercions tout particulièrement Patricia de Gervillier pour son rôle d'animatrice de ces cafés qui ont été des moments d'échange très riches, Claire Noëlle Gravereaux et Magali Bouchard pour leur témoignage à la radio !

Représentants des usagers de la santé

Suite à notre demande, trois adhérentes de notre AFC se sont proposées pour remplir le rôle de suppléant des représentants des usagers à la Conférence régionale de la Santé PACA, et de représentants des usagers dans les établissements hospitaliers. Nous les remercions beaucoup et vous les présenterons en vous informant plus en détails sur cette mission dans notre Newsletter de juin.

.Informations nationales AFC



Pétition contre le « divorce sans juge »

L'Assemblée Nationale a voté le 17 mai dernier l'amendement déposé par Mr Jean Jacques Urvoas, garde des Sceaux, instituant une réforme de la procédure du **divorce dit « par consentement mutuel »**.

Cet amendement préparé sans aucune concertation avec les associations familiales, s'insère en catimini dans un projet de loi dit de la « justice du XXIe siècle » qui se propose de moderniser notre système judiciaire, et vise en réalité à faire des économies.

Cette disposition, si elle est définitivement adoptée, (après passage devant le Sénat et vote en procédure « accélérée ») fragiliserait une fois de plus la famille, non seulement en facilitant les divorces, qui sont toujours des échecs douloureux pour les conjoints et dont souffrent particulièrement les enfants, mais aussi en risquant de laisser sans protection suffisante les droits du conjoint plus faible économiquement, la plupart du temps l'épouse, qui a souvent aussi la charge des enfants.

En effet la procédure de divorce par consentement mutuel ne se passerait plus devant le juge mais serait constituée par le **simple enregistrement d'un accord devant un notaire**, contresigné par des avocats rémunérés par les conjoints.

Or ce changement coûtera plus cher aux époux puisqu'ils devront payer deux avocats au lieu d'un seul (le juge étant gratuit) mais surtout ils ne bénéficieront plus d'un regard neutre, celui du juge, formé aux relations familiales, et qui vérifie l'équilibre de la convention et ses conséquences sur toutes les parties et **notamment sur les enfants**. De plus, laisser le notaire qui établit souvent le partage des biens suite à la liquidation de la communauté - opération pour laquelle il est rémunéré par ailleurs -, enregistrer l'acte, fait de lui le juge de son propre travail et risque de créer un conflit d'intérêts.

La famille est déjà suffisamment fragilisée par la politique économique du gouvernement : abaissement du plafond du quotient familial, modulation des allocations familiales, et par l'absence de politique familiale, pour qu'on ne vienne pas encore faciliter sa destruction, sans garantir le sérieux et l'équilibre d'une décision de séparation des couples lorsqu'elle est inéluctable.

Une pétition à signer et une proposition

Par conséquent, nous nous joignons à l'UNAF et à l'UDAF des Bouches du Rhône qui dans leurs communiqués s'élèvent contre cette réforme dangereuse et nous vous invitons à signer la **pétition** suivante proposée par la CNAFC. <http://www.afc-france.org/societe/questions-de-societe/couple/233-non-mariage/2574-signez-la-petition-non-au-divorce-sans-juge>

En revanche ce qui serait utile pour soulager l'encombrement de la justice et pour aider les familles, ce serait de rendre obligatoire la **médiation familiale**, avant le divorce, car elle permettrait d'éviter un tiers des contentieux. C'est ce que nous a confié une magistrate expérimentée dans ce domaine

Anne Chareton.

Autres informations



Mercredi 25 mai le Groupe de prière de la communauté de l'Emmanuel se réunira pour une soirée de louange, comme chaque Mercredi tous les quinze jours à 20h30 à l'église Saint Paul 27 avenue de l'Europe à Aix en Provence. Au cours de cette soirée, vous seront présentées **les sessions organisées cet été à Paray-le-Monial** (comme chaque année) par la Communauté de l'Emmanuel. Venez-donc nombreux !

Mardi 24 mai Conférence sur la famille L'Amitié judéo-chrétienne d'Aix propose une conférence sur LA FAMILLE par deux voix juives : Colette MIMRAN et Marcel GOLDENBERG et une voix chrétienne : frère Daniel BOURGEOIS au Centre Saint Jean 8 impasse Reynaud 13100 Aix Voir : <http://www.catho-aixarles.fr/evenement/conference-la-famille/>

Dimanche 29 mai Concours de la SuperMaman organisé par la Foire Internationale du Pays d'Aix, Avec la participation de l'AFC du Pays d'Aix au sein du jury. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 29 mai au matin sur : <http://concourssupermaman.com/> Des lots sympas à gagner et l'occasion de mettre en lumière celles qui se dévouent sans compter chaque jour !



Mardi 7 Juin 19h Conférence à Marseille « Jamais douces les drogues ! » par Sophie Daout après l'assemblée générale de l'AFC Marseille le mardi 7 juin à 19h Salle de Cinéma de l'œuvre Joseph Allemand les Iris 52 rue du Commandant Rolland 13008 Marseille (parking dans l'enceinte des Iris)

.....
Mercredi 8 juin « Le sens de l'engagement politique aujourd'hui » soirée organisée à Aix par Foi et Actualité en compagnie de Mr **Christian Kert** député les Républicains et de Mr **Jean David Ciot** député Parti Socialiste, **de 19h à 21 h** dans les locaux de l'église protestante unie **4 rue Villars** (près Cinema Cézanne) à Aix -Buffet-partage en fin de rencontre- Participation 5 euros, gratuit pour étudiants et personnes sans emploi

Une suggestion à nous faire ? Besoin de renseignements ? Une intention de prière ? Ecrivez-nous à aix.afc.contact@gmail.com

Nous sommes à votre disposition. A bientôt, avec toutes nos amitiés !

L'équipe AFC du Pays d'Aix,

Membre de l'UDAF 13 - Association reconnue d'utilité publique

AFC du Pays d'Aix-Maison Diocésaine 7 Cours de la Trinité CS 70782

13625 Aix-en-Provence Cedex 01

Présidente : Anne Chareton 04.42.92.25.19

afc.aix.presidentATgmail.com

Vice-présidente : Mireille le Hucher 04.42.24.03.00

mireille.lehucherATorange.fr

Trésorière : Catherine d'Illiers 04.42.92.66.63

dilliers.catherineATorange.fr

Secrétaire : Corinne Monin 06 81 69 28 12

madame.la.feeATorange.fr

Resp Chantiers Education: Alice Burdeyron 06.61.46.13.76

chantiereducation.afcaixATgmail.com

Communication : Isabelle de Vasselot 06.20.98.70.41

idevassATYahoo.fr

Webmestre : Pierre de Vasselot 06.24.51.23.68

afc.aix.communicationATgmail.com

Représentants UDAF : Xavier Vercken 04.4226.98.02

xavier.verckenATwanadoo.fr

Mireille le Hucher 04.42.24.03.00

mireille.lehucherATorange.fr

Référente Santé : Marianne Lathuile

marianne.siropATgmail.com

Conseiller religieux: Père Hervé Chiaverini 09.52.25.02.51

hercATwanadoo.fr

site internet : www.afc-aix.fr/ Page facebook : <https://www.facebook.com/AFC.pays.aix>

Compte Twitter: https://twitter.com/AFC_Pays_Aix

